



Mairie de KINDWILLER

INSCRIPTIONS A LA GARDERIE DU MATIN Modalités de fonctionnement

HORAIRES :

La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h20. Ce service fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires.

EFFECTIFS :

Enfants scolarisés à Kindwiller à l'école primaire et maternelle à partir de l'âge de trois ans révolus.

La capacité d'accueil est conditionnée par le nombre de personnes d'encadrement. La capacité est de 7 places.

RESERVATIONS :

Pour chaque jour de garderie, le représentant légal a l'obligation de déposer personnellement l'enfant à la garderie du matin et émarger le bordereau. Si le représentant manquait à 2 reprises à ces obligations, l'enfant sera radié de la garderie.

Les réservations se font directement auprès de la Mairie et non chez le personnel de la garderie. Il convient de remplir une fiche de réservation mensuelle à déposer à la mairie **au plus tard le 25 du mois pour le mois suivant**. Après cette date, aucune réservation ne pourra être prise en considération pour le mois suivant et l'enfant ne pourra être accueilli pour des raisons de sécurité.

Toute modification doit être communiqué 3 jours avant la date de réservation par téléphone : 06 76 96 43 23 ou 03 88 07 70 67 ou par mail : mairie@kindwiller.fr.

En cas d'annulation exceptionnelle de dernière minute, il convient de contacter directement le Maire : 06 76 96 43 23.

Au bout de 2 absences non signalées, l'enfant sera radié de la garderie.

Le Maire,
Gérard VOLTZ